

Le recteur donne un nouvel élan au collège

Entre Manosque et Gap, le recteur Bernard Beignier s'est arrêté au collège Marcel-Massot de La Motte-du-Caire. Pas seulement pour marquer son intérêt pour un collège en terrain éminemment rural, mais surtout pour officialiser l'ouverture du "PCSD", le Parcours citoyenneté-sécurité-défense, sur lequel l'ensemble des autorités présentes compte beaucoup.

Une première promotion de cadets en juin

Car pour accompagner le représentant du ministre de l'Éducation nationale dans notre région, les plus hautes personnalités du département étaient là : les trois parlementaires et le président du Département, les représentants de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers dont le président du Sdis, le maire de La Motte, l'inspecteur d'académie Eric Lavis, et bien sûr, la communauté éducative du collège et les élèves. « Ce projet débute aujourd'hui, rappelait Monique Jean Dit Gautier, principale de l'établissement, et verra dès le mois de juin prochain une première promotion de cadets. »

« Aucun collège ne fermera »

Un projet qui s'inscrit dans le cadre de la convention de ruralité entre l'État et les collectivités « et qui, avec la réouverture de l'internat (88 places), dynamisera le village et la vallée toute entière », confirmait Patrick Massot.

Le président du Département René Massette abondait en déclarant avec force : « Aucun collège ne fermera ! J'annonce que le Départe-

ment suivra ce qui se fera ici. On n'a pas beaucoup d'argent, alors il faut avoir des idées, c'est le cas ici ».

Bernard Beignier, avant de rejoindre Gap, se prononçait pour l'innovation avec la fusion au 1^{er} janvier 2020 des deux académies de Marseille et Nice en une seule. Quant au collège, « qui n'est pas le plus petit de France, confirmait le recteur, il faut qu'un jour on vienne volontairement au collège de La Motte (pour suivre ce parcours PCSD), pas seulement de l'académie, mais aussi, pourquoi pas, de la France entière. C'est la voie dans laquelle m'a encouragé dernièrement le ministre lui-même ».

B.R. Autour du recteur, toutes les autorités du département étaient présentes.



Signature des conventions du PCSD par le commandant de gendarmerie Christine Dubois représentant le lieutenant-colonel Grau, et Pierre Pourcin, président du Sdis, devant Jean-Yves Roux, René Massette, Bernard Beignier et Monique Jean Dit Gautier, Delphine Bagarry et Emmanuelle Fontaine-Domeizel.

Le "PCSD" selon Monique Jean Dit Gautier, principale du collège Marcel Massot

« Le parcours "Citoyenneté sécurité défense" est un exemple de l'ancrage d'un établissement rural dans le monde économique local. Il nous est apparu primordial de travailler sur le respect mutuel et sur les dangers de la vie moderne (internet, produits illicites, sécurité routière etc.) avec nos voisins pompiers et gendarmes. De plus, le collège dispose d'un grand internat vide, d'où un vrai projet pédagogique et attractif. L'objectif est donc de développer l'esprit citoyen sur les quatre années du collège et de valider un double diplôme délivré par les pompiers et l'autre de formation citoyenne. Pour 2018-2019, les élèves de 4^e et 3^e recevront en juin leur diplôme de cadets de la sé-



Monique Jean Dit Gautier s'entretient avec Bernard Beignier (à droite) et Eric Lavis.

curité civile et leur diplôme de formation citoyenne niveau 1. Les élèves de 6^e et 5^e recevront leurs diplômes en juin 2020. Dans les années suivantes, en fin de 5^e, les élèves recevront ces

deux diplômes et en fin de 3^e leur diplôme de formation citoyenne niveau 2 et probablement un autre diplôme : jeune sapeur-pompier ou cadet de la défense. »



TROIS QUESTIONS À...

Jean-Yves Roux

Sénateur des Alpes-de-Haute-Provence

« Ce parcours est passionnant pour les jeunes. Mais il faut aller plus loin »

→ Vous l'avez dit vous-même, que vient faire un sénateur dans cette rentrée collégienne ?

« Cela fait plusieurs mois que nous sommes mobilisés, équipes du collège, élus, sécurité civile, ONF, autour d'un projet structurant et innovant pour ce collège et à travers lui, pour le Département et la Région. Ce parcours est passionnant pour les jeunes. Mais il faut aller plus loin. »

→ Dans quel sens ?

« Au mois de mai, un rapport a été remis au ministre de l'Intérieur sur l'avenir des pompiers volontaires qui connaissent une crise de recrutement. Nous avons donc pensé que, comme dans d'autres départements, le collège Marcel-Massot pouvait proposer une section études de jeunes sapeurs-pompiers avec deux heures d'enseignement théorique

et une heure de pratique sportive supplémentaires. J'ai donc rencontré le préfet Witkowski, directeur général de la Sécurité civile au ministère de l'Intérieur, les cabinets ministériels concernés, les autorités de notre département, qui tous m'ont confirmé leur intérêt pour ce projet, avec des débouchés professionnels liés à de nouveaux métiers. »

→ Mais pourquoi La Motte-du-Caire ?

« Parce qu'il y a une vraie volonté conjointe de l'Éducation nationale, de la sécurité civile, des élus. Et puis, cerise sur le gâteau, il y a un internat qui pourrait être rénové et accueillir des jeunes de la région. La mobilisation des internats ruraux sous-utilisés est une priorité du ministre Jean-Michel Blanquer, cela m'a été confirmé. »

Propos recueillis par B.R.